



## News Release

## Communiqué

N° 81

Le 1<sup>er</sup> mai 1992

### M. WILSON REND PUBLIC LE RÉPERTOIRE DES OBSTACLES AU COMMERCE MAINTENUS PAR LES ÉTATS-UNIS

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a rendu public aujourd'hui le *Répertoire des obstacles au commerce maintenus par les États-Unis*. Ce document fournit une liste d'exemples des obstacles au libre mouvement des biens, des services et des capitaux vers les États-Unis. Ces mesures sont notamment des subventions comme le Programme d'encouragement des exportations céréalières, des lois sur les préférences nationales comme le *Buy American Act*, des procédures douanières et administratives et d'autres pratiques commerciales restrictives.

«Les États-Unis ont publié le mois dernier un rapport énumérant en détail les obstacles commerciaux en vigueur dans les autres pays, dont le Canada. Il est important de souligner que les États-Unis imposent eux aussi de nombreux obstacles au commerce», a déclaré le Ministre.

«Le Canada tente d'obtenir l'abolition de ces obstacles dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round, des négociations sur le libre-échange nord-américain et de mécanismes bilatéraux, dont les procédures de consultation et de règlement des différends prévues par l'ALE», a ajouté M. Wilson.

«Le Canada et les États-Unis sont les principaux partenaires commerciaux l'un de l'autre, la valeur de leurs échanges s'élevant à 200 milliards de dollars par année, a fait observer M. Wilson. L'ALE a éliminé ou réduit un grand nombre de barrières commerciales dans les deux pays, et l'industrie canadienne a profité de ses importantes dispositions sur le règlement des différends. Nous continuerons à rechercher l'élimination des obstacles qui subsistent.»